



Ontario
College of
Teachers

Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Technologie des transports – Débosselage

Annexe F Règlement sur les qualifications requises pour enseigner

Février 2015

This document is available in English under the title *Additional Qualification Course Guideline, Teaching Transportation Technology – Auto Body*, February 2015.

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Technologie des transports – Débosselage

1. Introduction

La structure de la présente ligne directrice reflète le cadre de travail suivant :

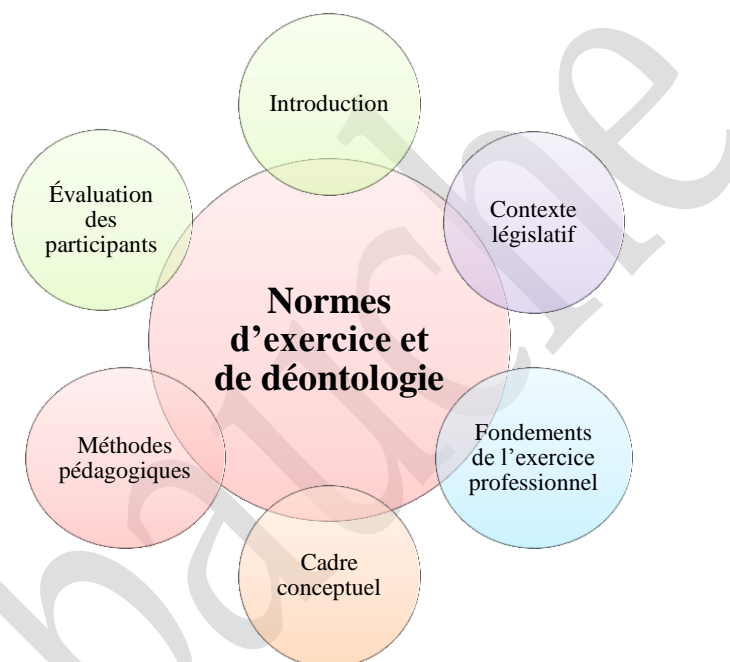


Schéma n° 1 : Structure de la ligne directrice

Les enseignantes et enseignants titulaires d'une qualification pour la 9^e et la 10^e année ou pour la 11^e et la 12^e année en éducation technologique dans le domaine de portée générale Technologie des transports peuvent s'inscrire à ce cours.

Le cours menant à la qualification additionnelle Technologie des transports – Débosselage utilise une approche critique et pédagogique pour explorer, de façon holistique et intégrée, les fondements théoriques, le développement des apprenants, la planification et la mise en œuvre des programmes, les pratiques

pédagogiques, la mesure et l'évaluation, le milieu d'apprentissage et les aspects éthiques dont il faut tenir compte dans l'enseignement et l'apprentissage.

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario reconnaît, que les pédagogues des systèmes scolaires financés par la province ainsi que des écoles privées, indépendantes ou des Premières Nations doivent explorer des idées et des questions pertinentes à leur propre contexte ou à celui dans lequel ils peuvent être amenés à travailler.

La création d'expériences d'apprentissage positives qui reflètent l'empathie, la diversité et l'équité est essentielle à la mise en œuvre du présent cours, qui soutient l'amélioration de la connaissance professionnelle, de la pratique éthique, du leadership et de l'apprentissage continu.

Les communautés francophones et anglophones doivent également mettre en œuvre les lignes directrices en tenant compte de leur contexte et besoins particuliers. Chaque communauté linguistique doit explorer le contenu de la présente ligne directrice selon ses propres perspectives et les domaines sur lesquels elle veut mettre l'accent. Cette souplesse permettra aux deux communautés linguistiques de préparer le cours en fonction d'une variété de contextes.

La ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Technologie des transports – Débosselage fournit un cadre conceptuel visant à aider les fournisseurs et les instructeurs à élaborer le cours et à en faciliter la prestation. La structure de la ligne directrice est conçue de façon à définir de manière fluide, holistique et intégrée les concepts clés liés à ce cours.

2. Contexte législatif

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante dans la province. Sa responsabilité relativement aux cours menant à une qualification additionnelle comprend les éléments suivants :

- établir et faire respecter les normes d'exercice et de déontologie de la profession
- prévoir la formation continue des membres
- agréer les cours menant à une qualification additionnelle, plus précisément :

Le contenu du programme et le rendement attendu des personnes qui y sont inscrites correspondent aux habilités et aux connaissances énoncées dans les Normes d'exercice de la profession enseignante et les Normes de déontologie de la profession enseignante de l'Ordre ainsi que dans les lignes directrices formulées par l'Ordre.

Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement, partie IV, paragraphe 24

Le Règlement sur les qualifications requises pour enseigner énonce les qualifications additionnelles que les enseignantes et enseignants peuvent détenir. En outre, ce règlement comprend les cours menant à une qualification additionnelle, à la qualification de directrice ou de directeur d'école, et à la qualification d'agente ou d'agent de supervision. Un cours menant à une qualification additionnelle doit comporter au moins 125 heures, tel qu'approuvé par le registraire de l'Ordre. Les cours menant à une qualification additionnelle reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le Cadre de formation de la profession enseignante.

Les participantes et participants qui répondent aux exigences du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner peuvent suivre le présent cours.

La qualification additionnelle Technologie des transports – Débosselage, telle qu'énoncée dans l'annexe F du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner, est inscrite sur le certificat de qualification et d'inscription des membres de l'Ordre ayant suivi le cours avec succès. La réussite de trois cours de l'annexe F dans un domaine technologique de portée générale en particulier est jugée équivalente à l'obtention d'une qualification de spécialiste ou de spécialiste en études supérieures aux fins de l'inscription au programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école ou au programme menant à la qualification d'agente ou d'agent de supervision. [Règl. de l'Ont. 176/10, art. 49 (4) et (5)]

Dans le présent document, le terme «participants» fait référence aux pédagogues qui suivent le cours, et le terme «élèves» fait référence aux jeunes qui fréquentent les écoles.

3. Fondements de l'exercice professionnel

Les *Fondements de l'exercice professionnel* communiquent une vision provinciale de ce que signifie être enseignante ou enseignant en Ontario; elle constitue l'essence même du professionnalisme en enseignement. Les normes d'exercice et les normes de déontologie de la profession enseignante (annexe 1)

sont les assises de l'élaboration et de la mise en œuvre du présent cours. Comme principes de pratique professionnelle, les neuf normes mettent l'accent sur un perfectionnement professionnel continu. De plus, elles appuient le Cadre de formation de la profession enseignante, lequel exprime clairement les principes de l'apprentissage et présente une gamme d'options favorisant le perfectionnement professionnel. L'amélioration continue du jugement professionnel acquis par des expériences, des recherches et des réflexions est essentielle pour incarner les normes ainsi que le Cadre de formation de la profession enseignante dans le présent cours et la pratique de l'enseignement.

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante servent de cadres de travail déterminants qui sous-tendent les connaissances, les compétences et les expériences professionnelles dont les pédagogues ont besoin pour enseigner de façon efficace dans un milieu qui favorise le *respect*, l'*empathie*, la *confiance* et l'*intégrité*, et contribuer à son épanouissement.

Ressources pour la formation des enseignants

L'Ordre a élaboré des ressources qui appuient l'intégration efficace des normes aux cours menant à une qualification additionnelle. Elles présentent une variété de processus éducatifs basés sur la réflexion qui visent l'intégration des normes à la pratique professionnelle. La présente ligne directrice a été conçue pour refléter les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le Cadre de formation de la profession enseignante. Les ressources, qui se trouvent dans le site de l'Ordre à www.oceo.ca, favorisent le développement des connaissances professionnelles et du jugement professionnel par la pratique réflexive. On y présente des expériences vécues par des pédagogues de l'Ontario, qui ont pour but d'appuyer la formation des enseignantes et des enseignants dans les cours menant à une qualification additionnelle.

4. Cadre conceptuel

La conception, le contenu et la mise en œuvre de la ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Technologie des transports – Débosselage, soutiennent les pratiques de formation à l'enseignement en vigueur. Les composantes de la présente ligne directrice représentent un cadre conceptuel pour l'élaboration d'un cours holistique, intégré et expérientiel qui a pour assise le questionnement professionnel. Le cadre conceptuel suivant appuie et renforce les connaissances et pratiques professionnelles ainsi que le jugement professionnel dans le présent cours.

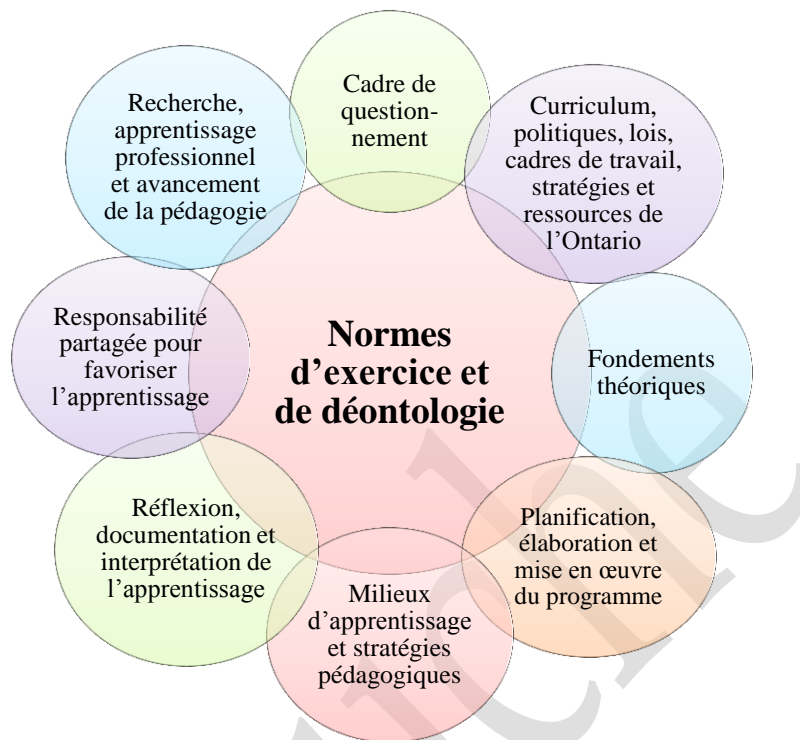


Schéma n° 2 : Cadre conceptuel pour le cours Technologie des transports – Débosselage

A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante représentent une vision collective de l'exercice professionnel. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi à cœur leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

L'intégration holistique des normes dans toutes les composantes du cours permet d'incarner la vision collective de la profession enseignante, guidant la connaissance professionnelle, l'apprentissage et la pratique de l'enseignement. Les principes et concepts suivants appuient cette intégration holistique dans le présent cours :

- comprendre et incarner les concepts d'empathie, de confiance, de respect et d'intégrité
- faire preuve d'engagement envers les élèves et leur apprentissage
- intégrer la connaissance professionnelle à sa pratique
- enrichir et peaufiner sa pratique professionnelle
- appuyer le leadership dans les communautés d'apprentissage
- entreprendre un processus de perfectionnement professionnel continu.

Les participants continueront à examiner de façon critique et à affiner leur pratique professionnelle et leur culture d'éthique sous l'angle des normes d'exercice de la profession enseignante par le dialogue professionnel, la réflexion collaborative et une culture d'éthique.

B. Cadre de questionnement

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante font partie intégrante de la ligne directrice du présent cours.

Le cours menant à la qualification additionnelle Technologie des transports – Débrouillage favorise la réflexion critique et le dialogue inspirés des éléments suivants :

- analyser, interpréter et mettre en œuvre le curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques, cadres de travail, stratégies et lignes directrices des conseils scolaires se rapportant au domaine technologique de portée générale
- faire connaître les perspectives et façons de savoir des Premières Nations, des Métis et des Inuits
- élargir les connaissances théoriques pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer des pratiques et programmes
- mettre en œuvre des stratégies pédagogiques ainsi que des pratiques de mesure et d'évaluation qui sont liées aux attentes, qui répondent aux besoins particuliers des élèves et qui favorisent leur apprentissage
- créer des milieux d'apprentissage holistiques propices au développement intellectuel, social, affectif, physique, linguistique, culturel, spirituel et moral des élèves

- travailler en collaboration avec le personnel de l'école, les parents et tuteurs, les personnes chargées de la garde des enfants, la communauté et les entreprises et industries locales relativement au cours Technologie des transports – Débosselage
- agir en tant que leader dans l'accès à diverses ressources, y compris des ressources technologiques, à l'intérieur comme à l'extérieur du système scolaire, afin d'améliorer et d'appuyer l'apprentissage des élèves
- perfectionner sa pratique professionnelle de façon collaborative par un dialogue, une réflexion et un questionnement continus
- modeler des pratiques éthiques et traiter des enjeux liés à l'éthique
- explorer de façon critique des stratégies respectueuses de l'environnement et les intégrer à sa pratique
- favoriser un esprit de civisme actif et responsable, soucieux de l'environnement
- développer et maintenir de façon collaborative des communautés d'apprentissage professionnel afin d'améliorer les connaissances professionnelles et d'appuyer l'apprentissage des élèves
- favoriser le leadership dans l'intégration des technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage
- explorer de façon critique des stratégies novatrices pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables et inclusifs, qui respectent la diversité et favorisent l'apprentissage de l'élève
- comprendre l'importance d'examiner de façon critique les recherches qualitatives et quantitatives se rapportant à la pratique professionnelle
- explorer de façon critique des stratégies pour comprendre, définir et appuyer les besoins des apprenants en matière de bien-être et de santé mentale
- collaborer avec les équipes-écoles interdisciplinaires afin de développer et de mettre en œuvre les plans d'enseignement individualisés (PEI) des élèves
- explorer des stratégies qui contribuent à une culture faisant la promotion de l'ouverture à l'innovation et au changement
- faire preuve de connaissances sur les nouvelles technologies liées au cours Technologie des transports – Débosselage
- faire preuve de connaissances sur les risques liés à la santé et à la sécurité en ce qui a trait au cours Technologie des transports – Débosselage

- mettre en pratique les compétences et connaissances pour créer et maintenir un milieu d'apprentissage sécuritaire conforme aux besoins du programme : curriculum, manutention du matériel, maniement des outils et entreposage de l'équipement, supervision, normes de sécurité et pratiques respectueuses de l'environnement
- faire preuve de connaissances technologiques liées au cours Technologie des transports – Débosselage
- rédiger des rapports techniques ainsi que créer et gérer des portfolios
- faire preuve de connaissances mathématiques dans le cours Technologie des transports – Débosselage
- démontrer sa compréhension de la gestion d'entreprise et des pratiques entrepreneuriales liées au cours Technologie des transports – Débosselage
- se renseigner sur les pratiques par la réflexion, la participation active et la collaboration
- approfondir sa connaissance des milieux d'apprentissage holistiques
- comprendre les différentes pratiques professionnelles ainsi que les possibilités de carrière présentées dans le cours Technologie des transports – Débosselage
- créer et maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables et inclusifs, qui respectent la diversité
- explorer de façon critique le lien entre l'éducation, la santé mentale et le bien-être
- explorer de façon critique les stratégies pédagogiques à l'appui des besoins des apprenants en matière de bien-être et de santé mentale
- déterminer des façons de modifier les attentes, les stratégies d'enseignement et les pratiques d'évaluation dans le cours Technologie des transports – Débosselage.

C. Curriculum, politiques, lois, cadres de travail, stratégies et ressources de l'Ontario

Le présent cours est conforme au curriculum actuel de l'Ontario, à la législation pertinente, aux politiques gouvernementales, aux cadres de travail, aux stratégies et aux ressources. Ces documents sont les assises de l'élaboration et de la mise en œuvre du cours. Pour les consulter, il suffit de visiter le site www.edu.gov.on.ca.

Les participants sont également encouragés à explorer de façon critique les politiques, les pratiques et les ressources disponibles dans les écoles et les conseils scolaires afin de se renseigner sur l'enseignement et l'apprentissage dans le cours Technologie des transports – Débosselage.

D. Fondements théoriques

- comprendre les théories sur le développement de l'élève (social, affectif, physique, intellectuel, linguistique, culturel, spirituel et moral)
- comprendre le curriculum de l'Ontario ainsi que les ressources et politiques gouvernementales, les stratégies et les cadres de travail liés au cours Technologie des transports – Débosselage
- comprendre les théories d'apprentissage et les besoins d'apprentissage particuliers de l'adolescent aux cycles intermédiaire et supérieur
- explorer de façon critique divers cadres conceptuels liés au cours Technologie des transports – Débosselage
- réfléchir à sa pratique et participer au dialogue professionnel sur la relation entre la théorie et la pratique
- intégrer les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante comme fondement au professionnalisme dans le présent cours
- explorer de façon critique l'importance de la législation pertinente, y compris le Code des droits de la personne de l'Ontario, la *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario* et la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, ainsi que les responsabilités qui y sont rattachées dans la pratique professionnelle
- reconnaître les obligations légales et les responsabilités éthiques des enseignants selon la législation provinciale en vigueur
- se renseigner de façon critique sur les dimensions afférentes pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires
- explorer de façon critique des programmes d'enseignement holistiques et inclusifs qui permettent aux apprenants de perfectionner leurs habiletés et d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage
- explorer de façon critique les méthodes, les approches et les processus de résolution de problèmes liés au présent cours
- explorer de façon critique les concepts technologiques fondamentaux dans le cours Technologie des transports – Débosselage

E. Planification, élaboration et mise en œuvre du programme

- appliquer les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante dans l'élaboration d'un cadre de travail pour la planification des programmes
- explorer de façon critique l'influence que la nature diversifiée et changeante de la société exerce sur l'apprentissage des élèves et leur bien-être
- approfondir sa compréhension des stratégies et des cadres de travail dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes liés au cours Technologie des transports – Débosselage
- approfondir sa compréhension de la différenciation pédagogique, de la conception universelle et de la démarche par étapes dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes
- explorer de façon critique des ressources (p. ex., imprimées, visuelles, numériques) qui appuient l'apprentissage des élèves
- comprendre les types de cheminement à l'école secondaire (notamment, la formation d'apprenti, le collège, l'université, le marché du travail) et leurs liens avec les objectifs postsecondaires des élèves et les occasions d'emploi
- explorer de façon critique la manière dont les expériences, le développement, les forces, les intérêts et les besoins des élèves contribuent à la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes
- intégrer une approche culturelle de l'enseignement à la planification et à l'élaboration des programmes
- explorer de façon critique les stratégies qui appuient les besoins des apprenants en matière de bien-être et de santé mentale
- planifier des stratégies pédagogiques qui intègrent les styles d'apprentissage, les forces et les expériences des élèves
- faire preuve de leadership dans la mise en œuvre des lignes directrices et politiques locales et provinciales qui appuient la création de milieux d'apprentissage sécuritaires et efficaces
- inspecter et rédiger des rapports sur le milieu d'apprentissage, les installations, les besoins en équipement, les ressources, et l'état de l'entretien et des réparations aux fins de la prestation du cours Technologie des transports – Débosselage
- mettre en pratique les fondements théoriques du présent cours en incorporant l'approche pédagogique de portée générale qui intègre la résolution de problèmes et les concepts technologiques fondamentaux

- déterminer les utilisations sécuritaires, éthiques et légales de la technologie dans le cours Technologie des transports – Débosselage
- explorer et intégrer de façon critique de nombreuses données et méthodes d'évaluation officielles et informelles afin d'appuyer la planification des programmes et l'apprentissage des élèves.

F. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques

- créer et maintenir des milieux d'apprentissage positifs, éthiques, équitables, conciliants et sécuritaires
- explorer de façon critique des stratégies afin de favoriser une communauté d'apprenants indépendants fondée sur la collaboration
- favoriser des milieux d'apprentissage accueillants et invitants, basés sur la confiance, qui encouragent l'expression, le leadership, la réflexion critique et l'autorégulation de l'élève
- explorer de façon critique une variété de stratégies pédagogiques qui appuient l'apprentissage des élèves
- élaborer des stratégies pour créer un milieu d'apprentissage positif axé sur la collaboration afin d'appuyer l'apprentissage des élèves
- développer des pratiques sécuritaires, éthiques et respectueuses de l'utilisation de la technologie par des moyens concrets et légaux
- intégrer des technologies de l'information et de la communication qui appuient l'apprentissage des élèves
- agir en tant que leader pour adapter l'enseignement afin de répondre aux besoins de tous les apprenants
- explorer de façon critique des stratégies qui encouragent les élèves à devenir des citoyens responsables face aux enjeux de durabilité économique, sociale et environnementale
- utiliser des pédagogies qui reflètent l'identité professionnelle des pédagogues, comme on l'énonce dans les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que dans les *Fondements de l'exercice professionnel*
- créer des milieux d'apprentissage inclusifs qui reflètent les normes d'exercice et de déontologie
- gérer de façon efficace et sécuritaire une variété de milieux d'apprentissage techniques

- planifier, organiser et mettre en œuvre des normes de santé, de sécurité, d'hygiène, de même que des normes écologiques, dans les installations où on donne le cours Technologie des transports – Débosselage
- comprendre les principes de design et d'entretien d'installations conformes aux normes de l'industrie
- comprendre et respecter la législation ainsi que les normes de santé et de sécurité qui s'appliquent au milieu de travail et qui ont un lien avec le cours Technologie des transports – Débosselage.

G. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage

- intégrer de façon collaborative des méthodes de mesure et d'évaluation justes et équitables, transparentes, valables et fiables qui respectent la dignité, le bien-être émotif et le développement cognitif de tous les élèves
- explorer de façon critique et intégrer de façon collaborative des pratiques de mesure, d'évaluation et de rapport conformes aux processus et principes énoncés dans les politiques, les cadres de travail et le curriculum de l'Ontario
- utiliser les évaluations aux trois fins suivantes : fournir de la rétroaction aux élèves et adapter son enseignement (évaluation au service de l'apprentissage); renforcer la capacité des élèves à devenir des apprenants autonomes (évaluation en tant qu'apprentissage); et juger de la qualité de l'apprentissage des élèves basé sur des données probantes (évaluation de l'apprentissage)
- explorer de façon critique l'utilisation des données de base ainsi que des données d'évaluation actuelles afin de réfléchir sur le progrès des élèves et l'efficacité des stratégies d'apprentissage utilisées.

H. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage

- explorer de façon critique et intégrer de façon collaborative une variété de stratégies de participation et de communication efficaces afin de collaborer pleinement avec les parents et tuteurs, le personnel de l'école et du conseil scolaire, ainsi que les organismes communautaires
- explorer de façon critique les stratégies et les occasions de collaboration professionnelle à l'appui de l'apprentissage des élèves et de leur bien-être, et y contribuer
- concevoir de façon collaborative des programmes qui abordent les préjugés, la discrimination et les obstacles systémiques afin d'appuyer l'apprentissage, le bien-être et l'inclusion des élèves

- favoriser et maintenir une culture d'enseignement positive et inclusive où toutes les perspectives sont encouragées, appréciées et entendues
- comprendre et respecter l'importance des responsabilités partagées et des partenariats, tels que décrits dans les normes et les *Fondements de l'exercice professionnel*
- élaborer des stratégies pour établir des liens entre la communauté scolaire, l'industrie et le cours Technologie des transports – Débosselage
- explorer de façon critique des occasions d'apprentissage particulières à des secteurs d'autres domaines
- explorer de façon critique la collaboration professionnelle au sein des équipes interdisciplinaires afin d'appuyer l'élève dans son apprentissage, la défense de ses droits et son adaptation aux transitions.

I. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie

- explorer de façon critique les pratiques passées, actuelles et en évolution dans le cours Technologie des transports – Débosselage
- explorer de façon critique sa pratique professionnelle par le questionnement continu de la théorie, de la pédagogie et de l'andragogie
- participer au perfectionnement professionnel par la recherche, l'avancement des connaissances et le leadership
- intégrer la recherche et l'avancement des connaissances de la pédagogie et de l'andragogie dans la pratique de l'enseignement
- collaborer à la recherche et à l'avancement des connaissances de la pédagogie et de l'andragogie
- explorer de façon critique la création et la mobilisation de connaissances au sein de la pratique professionnelle.

5. Méthodes pédagogiques

Les participantes et participants collaborent avec les instructrices et instructeurs du cours à l'élaboration des recherches et des expériences d'apprentissage ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours.

Pour la mise en œuvre de ce cours, les instructeurs se servent de stratégies pertinentes et pratiques qui permettent aux participants de vivre des expériences d'apprentissage se rapportant à l'instruction, à la pédagogie ainsi qu'à la mesure

et à l'évaluation. Parmi ces stratégies, notons l'apprentissage expérientiel, l'interaction en petits groupes, la recherche-action, les présentations, la recherche indépendante, la résolution de problèmes, l'apprentissage coopératif et l'enseignement magistral.

Les instructeurs du cours ont recours au modelage et adhèrent aux normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, respectent les principes inhérents à l'éducation des adultes, reconnaissent l'expérience et les acquis des participants, et répondent à leurs besoins particuliers. Il importe également que les participants créent des réseaux de soutien, reçoivent des commentaires de leurs pairs et de l'instructeur, et communiquent à leurs collègues le résultat de leur apprentissage. Ils doivent aussi avoir l'occasion de faire des lectures professionnelles, de réfléchir, de discuter et de s'exprimer.

Les instructeurs démontrent des stratégies d'enseignement ainsi que d'évaluations efficaces que les participants peuvent reproduire ou adapter à une variété de situations en classe.

A. Apprentissage expérientiel

Les participants auront l'occasion de prendre part à des activités d'apprentissage expérientiel se rapportant aux principaux concepts et aspects du cours Technologie des transports – Débosselage, déterminés en collaboration avec l'instructeur du cours. L'objectif de ces activités est d'appuyer la mise en œuvre et l'intégration de la théorie à la pratique dans un contexte réel d'enseignement et d'apprentissage. De plus, les participants analyseront et réfléchiront de façon critique à leur participation à des occasions d'apprentissage expérientiel dans le présent cours. Le jugement professionnel, les connaissances et la pédagogie des participants seront améliorés par l'apprentissage et le questionnement expérientiels.

Les ressources sur les normes de l'Ordre aident à soutenir l'apprentissage expérientiel par diverses formes de questionnement professionnel.

6. Évaluation des participantes et participants

Au début du cours, les participants collaborent avec les instructrices et instructeurs du cours à l'élaboration des questions et des expériences d'apprentissage ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours. Les instructeurs communiqueront régulièrement avec les participants, tout au long du cours, pour leur transmettre des observations sur leur rendement.

L'évaluation des participants se fait selon une approche équilibrée comprenant de l'autoévaluation, une évaluation par les pairs et par l'instructeur. Les stratégies de mesure et d'évaluation reflètent des pratiques efficaces et collaboratives basées sur la réflexion. On a recours à diverses approches pour permettre aux participants de démontrer leur apprentissage lié aux questionnements dans le cours. Des possibilités de mesures et d'évaluations formatives et sommatives font également partie du cours.

Il importe pour le participant inscrit à un cours menant à une qualification additionnelle d'avoir l'occasion de participer à des recherches pertinentes et utiles. Les travaux, les artefacts et les projets permettent aux participants de faire des liens entre la théorie et la pratique. Les travaux doivent également permettre aux pédagogues de faire des choix et d'effectuer des recherches personnelles dans un cadre souple.

L'évaluation peut comprendre un projet indépendant ou un projet de recherche-action d'envergure à réaliser pendant la durée du cours. Ce projet est l'occasion d'illustrer le haut niveau d'acquisition de connaissances professionnelles et pédagogiques, de compétences en communication, de pratiques éthiques et de leadership en enseignement. Si on fait appel au portfolio, celui-ci doit également inclure les réflexions et l'analyse qui représentent l'apprentissage des participants sur une période de temps.

On recommande aussi d'inclure une épreuve finale, à savoir une dissertation ou un travail de rédaction, une mise en situation, un projet de recherche ou un produit tout à fait original, significatif et utile.

Voici quelques exemples de stratégies d'évaluation qui reflètent l'apprentissage expérientiel; cette liste n'est pas exhaustive, mais peut servir de guide :

- a) évaluation du rendement : élaborer une unité type, conforme aux attentes du Ministère, qui comprend une activité de synthèse, des outils d'évaluation appropriés et une gamme de technologies et de ressources relatives à l'étude de la Technologie des transports – Débosselage
- b) travail écrit : réfléchir de façon critique sur des questions soulevées dans les articles, publications, travaux de recherche et autres ressources portant sur l'enseignement ou la pratique de la Technologie des transports – Débosselage

- c) présentation : élaborer un récit numérique, présenter un enjeu relatif à l'enseignement et à l'apprentissage de la Technologie des transports – Débosselage
- d) portfolio : créer un portfolio comprenant des ressources pratiques, des artefacts, des photos et des enregistrements de réflexions critiques pour une ou plusieurs composantes de la Technologie des transports – Débosselage
- e) recherche-action : préparer un projet de recherche-action en réfléchissant et en agissant sur un aspect précis de l'enseignement de la Technologie des transports – Débosselage
- f) projet indépendant : traiter de n'importe quel aspect du cours approuvé par l'instructeur
- g) ressource pédagogique : développer une ressource pertinente qui soutient l'instruction et la pédagogie liées à l'enseignement et l'apprentissage de la Technologie des transports – Débosselage
- h) journal de bord : réfléchir à la pratique professionnelle dans un journal de bord, par la rédaction de cas ou de vignettes qui soutiennent l'instruction et la pédagogie liées à l'enseignement et à l'apprentissage de la Technologie des transports – Débosselage
- i) étude de cas : rédiger ou examiner un cas lié à la collaboration et au partage des responsabilités avec les parents, les collègues et les organismes communautaires
- j) élaboration de PEI : élaborer un PEI lié à la Technologie des transports – Débosselage en collaboration avec la famille, l'élève et l'équipe-école
- k) animation d'une expérience d'apprentissage : élaborer et mettre en œuvre une expérience d'apprentissage intéressante qui reflète la différenciation pédagogique, la conception universelle et la démarche par étapes.

7. Connaissances et compétences démontrées dans le cours

Les participantes et participants qui suivent le présent cours avec succès seront en mesure de démontrer qu'ils possèdent les connaissances et compétences techniques suivantes :

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
Compréhension des moteurs		<p>Savoir appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> les compétences en dépannage et en résolution de problèmes dans l'extraction du moteur d'un véhicule. <p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> les compétences requises pour retirer en toute sécurité le moteur d'un véhicule. <p>Savoir utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'équipement et les outils requis pour extraire le moteur d'un véhicule (p. ex., douilles, cliquets, appareil de levage de moteur).
Groupes motopropulseurs	<p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> des connaissances pratiques sur les pièces et les principes de fonctionnement du groupe motopropulseur d'un véhicule, ainsi que les procédures utilisées pour son entretien (p. ex., pièces du moteur, pièces de la boîte de vitesses, différentiel). <p>Savoir reconnaître et interpréter :</p> <ul style="list-style-type: none"> les manuels d'entretien et de réparation de 	<p>Savoir accomplir :</p> <ul style="list-style-type: none"> les procédures d'entretien sécuritaires et adéquates des groupes motopropulseurs (p. ex., changements des liquides, extraction, remplacement ou réinstallation des composants en raison de l'usure ou des dommages) les procédures d'inspection, d'analyse et d'entretien sécuritaires et adéquates d'un système de refroidissement de moteur et d'un système de climatisation (p. ex., test de pression, décharge d'un

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
	<p>collision pour retirer les pièces aux fins de la réparation des dommages aux véhicules (p. ex., composants du moteur, composants de la boîte de vitesses, différentiel).</p> <p>Savoir reconnaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> les composants du groupe motopropulseur d'un véhicule (p. ex., joints homocinétiques et soufflets de joint, essieux, boîte-pont, boîte de vitesses). 	<p>système de climatisation)</p> <ul style="list-style-type: none"> les procédures d'inspection, d'essai et d'entretien sécuritaires et adéquates d'un système électrique (p. ex., test des fusibles, chargement d'une batterie) les procédures sécuritaires et adéquates d'inspection, d'entretien, de désassemblage et de réassemblage du système d'échappement d'un véhicule (p. ex., remplacement d'un silencieux, désassemblage et réinstallation d'un pot d'échappement aux fins de la réparation de la structure d'un véhicule). <p>Savoir reconnaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> les composants d'un groupe motopropulseur (p. ex., boîte de vitesses, jauge de boîte de vitesses, bouchon de remplissage du différentiel) et procéder de façon sécuritaire et adéquate à l'entretien et au désassemblage du groupe motopropulseur.
Service d'entretien	<p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> une connaissance pratique des exigences techniques, des procédures, des outils, de l'équipement et de la documentation se rapportant à la réparation et à l'entretien d'un véhicule (p. ex., spécifications relatives au couple moteur, pièces de fixation adéquates, estimations, bons de travail). 	<p>Savoir reconnaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> le sens des lettres et des chiffres du numéro d'identification d'un véhicule (p. ex., lieu d'origine, année de production) selon leur emplacement dans le numéro d'identification. <p>Savoir trouver :</p> <ul style="list-style-type: none"> des informations dans le manuel du propriétaire, le manuel d'atelier, le manuel de réparation de collision

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
	<p>Savoir trouver :</p> <ul style="list-style-type: none"> des sources d'information pertinentes (p. ex., manuels d'ateliers, manuels du propriétaire, bases de données en ligne) et obtenir au besoin des conseils sur les spécifications, les outils, l'équipement et les procédures utilisées pour réparer et entretenir des véhicules. 	<p>et sur le véhicule (p. ex., avertissements relatifs à la sécurité, information concernant les symboles, codes des bogues informatiques, spécifications sur la taille et la pression des pneus, étiquettes d'identification, code de peinture), et les utiliser au besoin pour les procédures d'entretien, de réparation et de maintenance.</p> <p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'utilisation adéquate des outils à main, outils électriques, équipements et outils pneumatiques, ainsi que de l'équipement requis pour les tâches d'entretien et de réparation (p. ex., crics rouleurs et ponts élévateurs, chandelles, douilles, cliquets), leur utilisation sécuritaire et leur entretien pour les maintenir en bon état de fonctionnement. <p>Pouvoir désassembler et remplacer :</p> <ul style="list-style-type: none"> des pièces (p. ex., moteur, boîte-pont, phares, pare-chocs) de façon adéquate, en utilisant les informations et les spécifications des produits, telles qu'énoncées dans le manuel du propriétaire et/ou le manuel d'entretien ou de réparation de collision. <p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'utilisation sécuritaire d'une variété d'équipements de chauffage, de coupe et de soudure dans l'accomplissement des tâches d'entretien et de

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
		maintenance (p. ex., soudage oxyacétylénique et oxycoupage, soudage MIG, soudage par points de pression, coupage plasma).
Systèmes de carrosserie, de freinage, de direction et de suspension	<p>Savoir accomplir :</p> <ul style="list-style-type: none"> des réparations et un entretien général pour la sécurité d'un véhicule, en utilisant le manuel du propriétaire, les manuels d'entretien et de réparation, les manuels des outils et de l'équipement ainsi que les étiquettes d'identification et d'information (p. ex., spécifications du châssis, du couple moteur, de l'alignement). <p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> une compréhension de base des systèmes et des composants de la carrosserie, des freins, de la direction et de la suspension, ainsi que des procédures pour leur entretien et leur réparation (p. ex., purge et entretien des freins, entretien des composants de la direction, fondements de l'alignement). <p>Savoir reconnaître et décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> les procédures d'entretien et de réparation des systèmes de carrosserie, de freinage, de direction et de suspension (p. ex., alignement des panneaux, ajustement de la porte, réparation 	<p>Savoir trouver :</p> <ul style="list-style-type: none"> les principaux composants des systèmes de carrosserie, de freinage, de direction et de suspension (p. ex., aile, frein d'urgence, pneus, composants de la direction hydraulique et des freins, amortisseurs et montants). <p>Savoir interpréter correctement :</p> <ul style="list-style-type: none"> les dessins d'assemblage illustrant les composants de la carrosserie, des freins, de la direction et de la suspension (p. ex., diagrammes de châssis, schémas des composants). <p>Savoir accomplir :</p> <ul style="list-style-type: none"> les procédures d'entretien et de réparation des systèmes de carrosserie, de freinage, de direction et de suspension (p. ex., alignement du capot ou de la porte, réparation ou entretien de la peinture et de la finition, purge des freins, entretien des freins, inspection et entretien des amortisseurs et des montants). <p>Savoir réparer :</p> <ul style="list-style-type: none"> les dommages mineurs aux composants de la

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
	et entretien de la peinture et de la finition, entretien des freins à disque et des freins à tambour, entretien des composants de la direction, inspection et entretien de la suspension).	carrosserie (p. ex., bosses, rouille, remplacement de panneaux, phares), tel que requis pour que le véhicule soit sécuritaire et en bon état.
Compréhension de l'électricité et des composants électriques	<p>Démontrer sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> des circuits électriques et électroniques de base et de leurs composants des procédures de base pour la réparation des circuits (p. ex., utilisation de la thermo-rétractabilité et des connexions soudées et non soudées) des manières de travailler de façon sécuritaire avec les coussins gonflables (p. ex., déconnecter la batterie, débrancher le harnais du coussin gonflable et la bande de mise à la terre). <p>Savoir reconnaître et interpréter :</p> <ul style="list-style-type: none"> les manuels d'entretien, les bons de travail et les estimations, tels qu'ils se rapportent au débosselage (p. ex., suivre les schémas de câblage, réparer les câbles endommagés) les composants des circuits en série ou des circuits parallèles, et leur utilisation dans le 	<p>Savoir appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> les principes de la loi d'Ohm dans la lecture et la compréhension des circuits et des schémas de diagnostic dans le domaine du débosselage. <p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> les connexions et réparations appropriées des circuits électriques. <p>Savoir utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> des multimètres, des lampes témoins pendant le diagnostic ou le dépannage des problèmes électriques liés au débosselage.

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
	<p>débosselage</p> <ul style="list-style-type: none"> • les répercussions des circuits ouverts, des courts-circuits, des circuits de masse et des circuits de masse non intentionnels (p. ex., surtensions). <p>Savoir reconnaître et décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les principes d'un circuit en série dans le domaine du débosselage • les principes d'un circuit parallèle dans le domaine du débosselage • les principes de la loi d'Ohm dans le domaine du débosselage. 	
Modification ou fabrication des véhicules	<p>Démontrer sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des techniques et des matériaux requis pour modifier la carrosserie d'un véhicule (p. ex., becquets, effets de sol, évasements) • de la légalité des modifications apportées aux véhicules (p. ex., sécurité des passagers et implications en matière d'assurance). <p>Savoir reconnaître et interpréter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les instructions des fabricants de pièces de rechange aux fins de la modification des carrosseries • les fiches techniques des produits (p. ex., 	<p>Savoir appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ses compétences en résolution de problèmes dans la réparation des véhicules suite à une collision ou en raison de la rouille. <p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les compétences requises pour réparer, modifier et altérer la carrosserie d'un véhicule afin de le remettre aux normes du fabricant (p. ex., finition du métal, formage de panneaux, soudage sous gaz inerte, soudage par points de pression, remplacement de panneaux, personnalisation de panneaux, débosselage sans peinture).

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
	<p>collage de panneaux) aux fins des modifications de carrosserie.</p> <p>Savoir reconnaître et décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> les répercussions des modifications aux véhicules sur les systèmes mécaniques interdépendants (p. ex., modification de la taille des pneus, problèmes d'espace, réparations de qualité). 	<p>Savoir utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'équipement et les outils requis pour effectuer des tâches de réparation dans la modification d'un véhicule (p. ex., meuleuse, scies à air comprimé, marteaux, diabolos, outils de formage des métaux, outil de soudage MIG, outil de soudage par points).
Entretien et maintenance intérieurs et extérieurs	<p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> sa compréhension de la maintenance et de l'entretien intérieurs et extérieurs d'un véhicule. <p>Savoir reconnaître et décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> les composants, les matériaux et les outils requis pour nettoyer, réparer, polir, désassembler et réassembler les surfaces et les pièces intérieures et extérieures. <p>Savoir reconnaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'importance de procéder à l'entretien d'un véhicule à l'intérieur et à l'extérieur pour la satisfaction du client et sa satisfaction personnelle. 	<p>Savoir accomplir :</p> <ul style="list-style-type: none"> le nettoyage intérieur et extérieur d'un véhicule en utilisant des méthodes d'application et des produits appropriés (p. ex., lavage extérieur, nettoyage intérieur, polissage, cirage) diverses techniques de réparation ainsi que des réparations mineures à la carrosserie et à la finition d'un véhicule (p. ex., réparation de petites bosses, réparation d'égratignures). <p>Savoir reconnaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> les types de produits de polissage, de pâtes, de cires et de produits de nettoyage qui conviennent à différentes finitions de véhicules (p. ex., transparent uréthane acrylique, peintures à une étape) et décrire les différentes méthodes de fixation (p. ex., soudage, écrous et boulons, rivetage et collage) utilisées dans

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
		<p>les procédures d'entretien des véhicules</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conséquences et les répercussions juridiques, sécuritaires et en matière d'assurance des diverses modifications d'un véhicule (p. ex., effets de sol, altérations de la carrosserie, systèmes audio, teinture des vitres). <p>Savoir décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • diverses techniques de réparation et effectuer des réparations mineures à la finition d'une carrosserie (p. ex., réparation d'éclats, réparation de petites bosses).
Littératie et numératie technologiques	<p>Démontrer sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la lecture et de la rédaction d'estimations et de bons de commande • des compétences essentielles décrites dans le Passeport-compétences de l'Ontario (p. ex., lecture de textes pertinents, rédaction, utilisation de documents, informatique, communication verbale, numératie et capacité de raisonnement), et les appliquer. <p>Savoir reconnaître et interpréter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les titres des manuels d'entretien et les schémas électriques typiques. <p>Savoir reconnaître et décrire :</p>	<p>Savoir appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ses compétences en rédaction pour créer des documents qui décrivent l'objectif et le contenu d'un modèle, en citant des sources pour plus d'information et de contexte • les concepts mathématiques et scientifiques appropriés liés à la conception de produits et de processus. <p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le langage technique approprié pour la lecture, la création, la rédaction de rapports techniques et l'utilisation d'estimations et de systèmes de gestion • sa capacité à définir et à calculer correctement les

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
	<ul style="list-style-type: none"> la terminologie générale de l'industrie du débosselage afin de l'utiliser correctement dans les communications verbales et écrites les concepts et les calculs mathématiques (p. ex., mesures métrique et impériale, ratios). 	<p>dimensions d'un véhicule (p. ex., contrôles dimensionnels de la structure, alignement, débit d'air et de gaz dans les régulateurs, ratio de mélange des peintures).</p> <p>Savoir utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> les unités de mesure métrique et impériale, en utilisant des échelles typiques une clé dynamométrique (p. ex., pi-lb, po-lb) une variété de techniques de communication et d'outils pour présenter un plan de travail se rapportant à un véhicule endommagé les documents à l'appui, y compris des dessins à l'échelle, des rapports techniques et des analyses de coûts (estimations) des dommages à un véhicule.
Processus de conception	<p>Démontrer sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> du processus de conception et de l'utilisation qui en est faite par les fabricants d'automobiles du processus de sélection des outils et de l'équipement dans le processus de conception des processus de fabrication liés au processus de conception. <p>Savoir reconnaître et interpréter :</p> <ul style="list-style-type: none"> les étapes des diagnostics et des processus présentées dans les manuels d'entretien 	<p>Savoir appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> la facturation des clients, les heures de travail et les coûts estimés des projets de débosselage les étapes et processus de diagnostic dans un manuel d'entretien ou de réparation de collision typique, ainsi que les schémas de câblage aux fins du débosselage. <p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> des présentations visuelles et verbales faisant la promotion des modèles proposés à l'industrie et aux

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
	<p>typiques, les schémas de câblage et les feuilles techniques des châssis</p> <ul style="list-style-type: none"> les contours de la carrosserie, les formes et la construction de panneaux dans le domaine du débosselage. <p>Savoir reconnaître et décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> les éléments de conception (p. ex., ligne, forme, couleur, texture, espace) les principes de conception (p. ex., proportion, modèles, mouvement). 	<p>clients (p. ex., modifications de la carrosserie, peinture personnalisée, changements de couleur)</p> <ul style="list-style-type: none"> le processus de conception pour planifier et élaborer des produits ou des processus axés sur l'industrie de la carrosserie. <p>Savoir utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> les présentations et les rapports de recherche issus de l'industrie (p. ex., estimation des coûts, période de garantie) différentes méthodes et stratégies de recherche pour trouver, organiser et interpréter des modèles de carrosserie les dessins à l'échelle et les spécifications des processus.
Outils, équipement et matériel	<p>Démontrer sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> du fonctionnement et du but des outils spécialisés, de l'équipement et des technologies dans le domaine du débosselage des outils de mesure et d'agencement pour la construction de panneaux de réparation des outils de mesure de pointe (p. ex., barre d'ajustage, outils de mesure en trois dimensions) du choix des outils et de l'équipement (p. ex., 	<p>Savoir appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ses compétences techniques pour la conception, l'inspection, l'estimation et la réparation d'un véhicule. <p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'utilisation sécuritaire des outils et de l'équipement dans les tâches de réparation (p. ex., réparation du métal, réparation du plastique, soudage). <p>Savoir utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> les ordinateurs pour faire fonctionner et contrôler les

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
	<p>douilles et clés métriques ou impériales, outils à main, outils pneumatiques, outils spécialisés, équipement de redressage de châssis)</p> <ul style="list-style-type: none"> des processus de fabrication (p. ex., fabrication de panneaux, installation des panneaux principaux). <p>Savoir reconnaître et interpréter :</p> <ul style="list-style-type: none"> les manuels du propriétaire pour les outils et l'équipement. <p>Savoir reconnaître et décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> les exigences en matière de sécurité pour l'utilisation des outils et de l'équipement (p. ex., équipement de protection individuelle, dispositif de protection, écrans protecteurs, aération). 	<p>systèmes (p. ex., estimation, mesure de châssis par ordinateur)</p> <ul style="list-style-type: none"> les outils à main, les machines et l'équipement (p. ex., douilles, cliquets, outils pneumatiques, rouleau de finition, roue anglaise, outil de soudage des goujons, outil de soudage MIG, outil de soudage par points, outil de soudage des plastiques) les outils, machines et équipement de planification et de préparation (p. ex. ruban à mesurer, équerre, pointeau à marquer, pointe à tracer) les outils de mesure de pointe (p. ex., barre d'ajustage, outils de mesure en trois dimensions, systèmes de mesure par ordinateur).
Technologie des transports et environnement	<p>Démontrer sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> des lois, des règlements et des normes liées aux directives du gouvernement et du ministère des émanations et des gaz nocifs pour l'environnement qui sont produits par la combustion, le soudage, la peinture au pistolet (p. ex., moteurs des véhicules, émanations de soudage, dégagement gazeux du matériel, peinture au pistolet). 	<p>Savoir appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> les exigences prévues par la loi concernant l'utilisation de produits écologiques dans la réparation et l'entretien des véhicules, et expliquer les coûts et les avantages d'utiliser de tels produits (p. ex., diagnostics, réparations et essais de contrôle des émissions réglementés, par le gouvernement, qui répondent aux directives applicables en matière d'environnement).

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
	<p>Savoir reconnaître et décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> les règlements et exigences des gouvernements visant à limiter l'émission de composés organiques volatils. 	<p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> les pratiques écologiques dans le débosselage de véhicules de bonnes compétences d'entretien du milieu de travail afin d'encourager la responsabilité environnementale (p. ex., nettoyage de l'atelier, recyclage des produits et des matériaux, élimination des matières dangereuses). <p>Savoir utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> les mesures appropriées en cas de déversement de déchets (p. ex., peinture, solvant, essence, antigel) et démontrer sa capacité à mettre en œuvre ces mesures de façon sécuritaire (p. ex., mise en œuvre d'un plan d'urgence).
Défis et problèmes de réparation	<p>Démontrer sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> des techniques de résolution de problèmes requises dans un processus de réparation donné (p. ex., analyse des dommages, réparation des bosses, défauts de peinture). <p>Savoir reconnaître et interpréter :</p> <ul style="list-style-type: none"> les techniques de dépannage de base dans la réparation d'une carrosserie (p. ex., suivre les fiches techniques des produits des fabricants, les procédures de réparation standard, les 	

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
	<p>ordinogrammes de réparation).</p> <p>Savoir reconnaître et décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les problèmes liés à un défi ou à une tâche de réparation (p. ex., pièces du fabricant plutôt que du marché secondaire, réparation plutôt que remplacement en raison de la disponibilité des pièces, défaillances des produits). 	

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
Technologie des transports et société	<p>Démontrer sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> des enjeux environnementaux liés au débosselage et des meilleures pratiques pour atténuer ou réduire les répercussions environnementales de l'utilisation de certains produits ou processus (p. ex., lois sur les composés organiques volatils, isocyanates au travail, élimination des matières dangereuses). <p>Savoir reconnaître et interpréter :</p> <ul style="list-style-type: none"> les répercussions des lois en matière de composés organiques volatils sur l'industrie du débosselage (p. ex., coûts de mise en œuvre, modifications aux outils et à l'équipement). <p>Savoir reconnaître et décrire : les avantages possibles pour la société (p. ex., sécurité technique, avantages financiers et commerciaux) des nouvelles technologies dans l'industrie de la carrosserie (p. ex., systèmes d'évitement de collision, matériaux composites, systèmes de peinture à faible teneur en composés organiques volatils, pistolets à haute capacité basse pression, surpresseurs d'air).</p>	<p>Savoir utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> les réseaux professionnels pour inclure des entreprises locales, des attractions et des destinations, ainsi que des programmes postsecondaires pour appuyer l'apprentissage des élèves et leur développement par des expériences d'apprentissage expérientiel dans la société (p. ex., sorties de classe, conférenciers invités, observations au poste de travail, bénévolat, bourses et dons). <p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> sa compréhension des enjeux politiques, économiques, culturels et environnementaux ayant une incidence sur l'industrie du débosselage. <p>Savoir utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> les ressources de l'industrie (p. ex., sites web des fabricants, sites web portant sur l'industrie) pour évaluer les répercussions sur la société des différents aspects de l'industrie de la carrosserie (p. ex., présence de véhicules mal réparés sur les routes).
Santé et sécurité	<p>Démontrer sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> des sections précises des lois et des normes se 	<p>Savoir appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> de bonnes pratiques d'entretien et des pratiques

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
	<p>rapportant à la sécurité au travail dans l'industrie du débosselage.</p> <p>Démontrer l'utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> des pratiques et des procédures professionnelles au travail et de la conformité aux règlements et aux normes de santé et de sécurité au travail (p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], essai d'ajustement de respirateur, plan de contrôle des isocyanates, <i>Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle</i>). <p>Savoir reconnaître et interpréter :</p> <ul style="list-style-type: none"> les documents et les politiques liés à la santé et à la sécurité dans l'industrie de la carrosserie. <p>Savoir reconnaître et décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> les risques courants dans l'industrie la <i>Loi sur la santé et la sécurité au travail</i>, l'équipement de protection individuelle obligatoire et les pratiques sécuritaires l'entretien adéquat et les pratiques sécuritaires dans le milieu de travail (p. ex., nettoyage des déversements et des fuites, maintenir les aires de travail propres et sans obstacle) 	<p>sécuritaires dans le milieu de travail (p. ex., nettoyage des déversements et des fuites, maintenir les aires de travail propres et sans obstacle)</p> <ul style="list-style-type: none"> les dispositions législatives et réglementaires se rapportant aux installations de débosselage (p. ex., <i>Loi sur la santé et la sécurité au travail</i>, règlements et normes énoncés dans le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], <i>Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle</i>). <p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> sa compréhension et sa mise en œuvre des procédures de sécurité pour utiliser et entretenir le matériel, les outils et l'équipement (p. ex., vérifier la présence de connexions desserrées, utiliser les protections des outils et l'équipement de protection individuelle approprié) sa compréhension de la <i>Loi sur la santé et la sécurité au travail</i> (p. ex., responsabilités des employeurs, droits et responsabilités des employés) sa capacité d'interpréter les exigences en matière de sécurité personnelle sur une fiche signalétique en ce qui concerne la manipulation et l'équipement de protection individuelle. <p>Savoir utiliser :</p>

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
	<ul style="list-style-type: none"> • les risques potentiels à la santé (p. ex., émanations des solvants, isocyanates, poussière de ponçage) • l'utilisation adéquate des vêtements et de l'équipement de protection pour garantir sa propre sécurité et celle d'autrui dans le milieu de travail (p. ex., dispositif de protection des yeux, protecteur d'oreille, gants, respirateur, élévateur, chandelle). 	<ul style="list-style-type: none"> • le défi en ligne du Passeport Sécurité à l'intention des adolescents, et le mettre en œuvre • les vêtements et l'équipement de protection (p. ex., chaussures de protection, dispositif de protection des yeux, bouclier de protection, gants protecteurs, respirateur à adduction d'air, système d'extraction portable de la poussière) pour garantir sa propre sécurité et celle d'autrui dans le milieu de travail.
Perspectives de carrières	<p>Démontrer sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des compétences essentielles décrites dans le Passeport-compétences de l'Ontario (p. ex., lecture, rédaction, utilisation de documents, informatique, communication verbale, calcul et capacité de raisonnement), et les appliquer • des habitudes de travail décrites dans le Passeport-compétences de l'Ontario (p. ex., initiative, organisation, imputabilité, comportement éthique), et les appliquer. <p>Savoir reconnaître et interpréter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les associations professionnelles dans le domaine du débosselage (p. ex., Ordre des métiers de l'Ontario). <p>Savoir reconnaître et décrire :</p>	<p>Savoir décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les perspectives de carrière dans l'industrie du débosselage ainsi que l'éducation et la formation requises. <p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sa compréhension et sa mise en application des compétences essentielles qui sont importantes au succès dans l'industrie du débosselage, telles qu'énoncées dans le Passeport-compétences de l'Ontario (p. ex., planification et organisation des travaux, prise de décision, recherche d'information) • sa compréhension et sa mise en application des habitudes de travail qui sont importantes au succès dans l'industrie du débosselage, telles qu'énoncées dans le Passeport-compétences de l'Ontario (p. ex., travail sécuritaire, fiabilité, initiative).

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
	<ul style="list-style-type: none"> • les carrières dans l'industrie du débosselage pour lesquelles on exige une éducation postsecondaire • les programmes d'études et les certificats de formation requis pour être admis dans les divers programmes • les cheminements postsecondaires dans le domaine du débosselage (p. ex., université, collège, stage) • les carrières sur le marché du travail et les cheminements au collège et à l'université • l'éducation, la formation et les certificats requis pour les carrières liées à l'industrie du débosselage. 	<p>Pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • maintenir un portfolio à jour (c'est-à-dire, un dossier de ses progrès et de ses expériences de travail) comprenant des travaux de conception et d'autres matériaux prouvant ses compétences et ses réussites dans des domaines liés à l'industrie du débosselage (p. ex., Passeport-compétences de l'Ontario, rapports techniques, certificat Passeport Sécurité, prix, lettres de référence) et expliquer en quoi il est important de détenir un portfolio à jour pour le perfectionnement et l'avancement professionnel • maintenir un curriculum vitae à jour, une lettre de présentation et des références dans le domaine du débosselage • décrire les règlements concernant les ensembles restreints de compétences en vertu de la <i>Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle</i> (disponible dans le site www.e-laws.gov.on.ca) • décrire une variété de carrières dans l'industrie des transports (p. ex., apprenti, personne de métier, chef d'un atelier de débosselage, estimateur).
Dépannage du groupe motopropulseur		<p>Pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • décrire des symptômes (p. ex., impossible de démarrer, problèmes avec le système de démarrage, le système de recharge, le système d'allumage).

	Fondements de la technologie des transports	Compétences en technologie des transports
		<p>Pouvoir démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> des compétences de dépannage pour diagnostiquer les problèmes des groupes motopulseurs, en utilisant les étapes de diagnostic (p. ex., recueillir des informations, créer des solutions, choisir et mettre en œuvre une solution, vérifier la réparation) <p>Savoir utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ses compétences en communication pour décrire des symptômes (p. ex., bruit, vibration, frottement, grincement, odeur) résultant de réparations effectuées au groupe motopulseur avant ou après un accident.

Annexe 1

Normes de déontologie de la profession enseignante

Les Normes de déontologie de la profession enseignante fournissent une vue d'ensemble de la pratique professionnelle. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

Raisons d'être des Normes de déontologie de la profession :

- Inspirer aux membres la fierté de la profession enseignante et faire en sorte qu'ils soient dignes et qu'ils respectent ces valeurs
- Reconnaître l'engagement et les responsabilités éthiques inhérentes à la profession enseignante
- Conduire les membres à agir et à prendre des décisions de manière éthique
- Promouvoir la confiance du public vis-à-vis de la profession enseignante.

Normes de déontologie de la profession enseignante :

Empathie

Le concept d'*empathie* comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des élèves. Dans l'exercice de leur profession, les membres expriment leur engagement envers le bien-être et l'apprentissage des élèves par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

Respect

La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de *respect*. Les membres honorent la dignité humaine, le bien-être affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur profession reflète le respect des valeurs spirituelles et culturelles, de la justice

sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

Confiance

Le concept de *confiance* incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des membres avec les élèves, les collègues, les parents, les tutrices et tuteurs ainsi que le public reposent sur la confiance.

Intégrité

Le concept d'*intégrité* comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les membres à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.

Normes d'exercice de la profession enseignante

Les Normes d'exercice de la profession enseignante fournissent un cadre pour décrire les connaissances, les compétences et les valeurs propres à la profession enseignante en Ontario. Elles expriment les objectifs et les aspirations de la profession, tout en communiquant une vision commune du professionnalisme qui oriente les pratiques quotidiennes des membres.

Raisons d'être des Normes d'exercice de la profession :

- Exposer une vision collective de la profession enseignante
- Discerner les valeurs, les connaissances et les compétences propres à la profession enseignante
- Orienter le jugement professionnel et les actions des membres
- Promouvoir un langage commun pour favoriser une compréhension de ce que signifie être membre de la profession enseignante.

Normes d'exercice de la profession enseignante :

Engagement envers les élèves et leur apprentissage

Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement, et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque élève. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs de la société canadienne.

Connaissances professionnelles

Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

Pratique professionnelle

Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les élèves dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à

des ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

Leadership dans les communautés d'apprentissage

Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui, et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leader afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.

Perfectionnement professionnel continu

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.